

Ouverture de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 305;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18278_t1_0305_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Séance du 27 brumaire an III

(lundi 17 novembre 1794)

Présidence de LEGENDRE (de Paris) (1)

La séance est ouverte à midi, par la lecture de la correspondance (2).

1

Les représentans du peuple près les ports et côtes de Brest [Finistère] et de Lorient [Morbihan] écrivent de Brest, en date du 23 brumaire, qu'étant allés à bord du vaisseau *La Montagne* pour voir le vaisseau anglais *L'Alexandre*, les braves marins de l'armée navale y vinrent, par députation de cinq hommes par chaque vaisseau, réitérer le serment de planter à bord de l'amiral anglais le drapeau qui leur a été adressé, et offrir en don à la République le premier vaisseau anglais, de soixante-quatorze canons, qui soit entré dans Brest depuis plus de cent ans. La même députation déposa le pavillon de *L'Alexandre*, qui sera envoyé par le premier courrier. Les citoyens de Brest jurèrent au pied de l'arbre de la liberté que si les Anglais étoient assez téméraires pour souiller le sol de la liberté, ils complèteraient eux-mêmes la garnison des vaisseaux.

La Convention nationale décrète que la lettre sera insérée au bulletin, qu'il sera fait mention honorable au procès-verbal de la conduite de l'armée navale, et que le président lui écrira une lettre de satisfaction (3).

[Les représentants du peuple près les ports et côtes de Brest et de Lorient à la Convention nationale, Brest, le 23 brumaire an III] (4)

(1) P.-V., XLIX, 239.

(2) P.-V., XLIX, 239.

(3) P.-V., XLIX, 239.

(4) C 323, pl. 1377, p. 15. *Bull.*, 27 brum.; *Moniteur*, XXII, 523; *Débats*, n° 785, 803-804; *Rép.*, n° 59; *F. de la Rép.*, n° 58; *J. Fr.*, n° 783; *J. U.*, n° 1818.

Citoyens collègues,

Nos collègues Lion, Desrues, et moi, nous étant rendus hier à bord de *La Montagne*, pour voir *l'Alexandre*, les braves marins de l'armée navale, y vinrent, par députations de cinq hommes de chaque vaisseau, nous réitérer le serment que nous avions déjà reçu, et qu'ils ont présenté à la Convention nationale, d'arborer à bord de l'Amiral anglais, le drapeau qu'elle leur a adressé; ils nous invitèrent ensuite à offrir en don, à la République, le premier vaisseau anglais de 74 canons qui soit entré dans Brest, depuis plus de cent ans.

Nos collègues et moi, nous leur témoignâmes la confiance que nous avons dans leur valeur et leur serment. Chaque phrase fut terminée par les cris bien naturels et bien sincères de *vive la République, vive la Convention, et mort aux perfides Anglais*. La même députation nous conduisit à terre, et vint déposer à notre domicile le pavillon de *l'Alexandre*, que je me suis chargé de vous adresser, et que vous recevrez par le premier courrier.

Nous nous rendîmes ensuite à la société populaire, où l'on se pressa pour nous recevoir; tous les cœurs se dilatèrent, au nom de la patrie, de la liberté, de la Convention nationale.

Les citoyens de Brest nous jurèrent que, si les Anglais étoient assez téméraires, pour mettre le pied sur la terre de la liberté qui les avoisine, tous, jusqu'aux vieillards, abandonneraient leurs femmes et leurs enfants pour aller les exterminer; ils ont offert de compléter eux-mêmes les garnisons des vaisseaux, si elles ne l'étaient pas au moment où le comité de Salut public ordonnerait le départ de l'armée. Après mille témoignages de l'union la plus intime, et la fraternité la plus franche, nous nous rendîmes au pied de l'arbre chéri des Français, où se termina cette journée qui ne sera pas perdue pour la liberté.

Salut et fraternité,

Signé, le représentant du peuple,
FAURE (de la Creuse).

[La Convention nationale, sur la proposition de Bréard, décrète la mention honorable de la